
La technologie à l'Assemblée législative de l'Alberta

par Carol Haley, députée provinciale

Lors de la 40^e Conférence régionale canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth, l'incidence des nouvelles technologies sur les assemblées législatives a été l'un des sujets abordés. Dans le présent article, l'auteure retrace les changements apportés à l'Assemblée législative de l'Alberta au cours de la dernière décennie.

Si le personnel de l'Assemblée et des bureaux de circonscription des députés ont amorcé le virage technologique en 1988, les membres de l'Assemblée législative, eux, ont entamé le processus beaucoup plus tard. On croyait généralement que les députés n'avaient pas besoin d'ordinateurs puisqu'ils avaient à leur service des employés qui s'occupaient de taper les lettres et de répondre au téléphone. Personne n'en voyait ni le besoin ni les avantages.

Au sein du Comité des services aux membres, nous avons souvent débattu de la question de savoir si les MAL avaient droit à un ordinateur portatif. Finalement, il a été convenu que ceux qui tenaient à tout prix à commettre cette extravagance devaient la défrayer à même le budget de leur circonscription. Les ordinateurs portatifs ne feraient pas partie de l'équipement fourni aux MAL. La chose n'a rien de surprenant si l'on considère que, il y a cinq ans encore, les télécopieurs étaient jugés facultatifs.

En 1996, Stan Schumacher, président de l'Assemblée à l'époque, a donné, à contre-cœur, la permission de procéder au câblage de la Chambre et nous, les « rebelles », avons reçu l'autorisation d'utiliser nos ordinateurs portatifs à la Chambre à condition de respecter une consigne stricte : les appareils ne pouvaient être mis en marche qu'à certains moments et il fallait obéir au règlement interdisant de faire du bruit.

En 1996, nous étions cinq; en 1997, dix députés s'étaient dotés d'ordinateurs; en 1998, nous étions 35; et enfin, en l'an 2000, 55 MAL utilisaient un ordinateur portatif à la Chambre.

À l'automne 2000, sous la gouverne du président actuel, nous avons réalisé de grands progrès et, en collaboration avec les services aux députés, nous avons fait en sorte que la trousse des députés comprenne désormais un ordinateur portatif Compaq Armada, une petite imprimante laser et une station d'ancrage installée dans les bureaux de chaque député qui en fait la demande.

Nous avons choisi ce modèle en partie pour faciliter le service. Nous n'avions qu'une petite équipe de soutien à notre disposition et l'uniformité des modèles permettait de contourner les problèmes éventuels de compatibilité et d'entretien. Nous nous sommes aussi entendus sur la mise à niveau de nos appareils à tous les deux ans, pour nous permettre de suivre le rythme et éviter que nos outils ne deviennent désuets.

La Chambre est câblée de façon à permettre à tous les députés de se brancher sur le reste du monde et d'avoir accès au système de courrier électronique GroupWise. Je mentirais si j'affirmais que tous les députés savourent l'expérience. En fait, certains d'entre eux ne veulent rien savoir de cette technologie. Pour ma part, je ne saurais imaginer mon travail sans être branchée. J'effectue de nombreuses recherches et Internet est devenu pour moi une véritable mine d'information.

Les MAL apprennent peu à peu à s'adapter aux progrès de la technologie. Il y a cinq ans, « Internet », « inforoute » et

Carol Haley est députée d'Airdrie-Rocky View et whip en chef du gouvernement à l'Assemblée législative de l'Alberta.

« courriel » ne signifiaient rien. Aujourd'hui, tout le monde sait de quoi il s'agit.

Le courriel a ses avantages et ses inconvénients. Il permet une communication instantanée. Il m'arrive d'être assise à l'Assemblée et de recevoir un message d'un électeur; je me penche aussitôt vers le ministre et lui pose une question, j'obtiens une réponse que je transmets aussitôt à mon électeur, même si cette réponse est négative. Le tout en quelques minutes. J'ai le choix d'expédier les messages à mon équipe ou d'y répondre sur-le-champ.

Par ailleurs, dans mon rôle de whip du gouvernement, c'est un outil qui s'avère exceptionnellement utile pour retracer les députés absents. Il me suffit d'écrire un petit message aux membres de mon personnel leur demandant de mettre la main sur un tel ou une telle et, comme par enchantement, ils reviennent à la Chambre quelques minutes plus tard, généralement en me décochant un regard noir.

En passant, le courriel peut vous jouer des tours. En effet, c'est si rapide que vous n'avez pas le temps de prendre de recul par rapport à votre message avant de l'expédier. Ma mère me conseillait toujours de rédiger une lettre, puis d'attendre au lendemain avant de la poster. De cette façon, il est toujours possible de la modifier. Mais avec le courriel, nous pouvons écrire le message et l'expédier immédiatement. Il devrait y avoir une sonnerie qui retentit lorsque nous sommes sur le point d'envoyer un message sous le coup de l'émotion.

Mais le véritable inconvénient du courriel, c'est de recevoir les publipostages de groupes de pression. Ces groupes diffusent leur message aux 83 membres de l'Assemblée législative et demandent à leurs membres, parfois 100, parfois 1 000, d'en faire autant. Recevoir une centaine de messages électroniques identiques, dont les expéditeurs peuvent très bien ne pas être des électeurs de votre circonscription, c'est irritant. De plus, cela prend du temps — mais je vous assure que mes doigts trouvent vite le bouton « supprimer ».

D'après une étude récente, si vous recevez 50 courriels et plus par jour, cela monopolise entièrement votre temps. Quant à moi, je reçois tous les jours de 20 à 30 messages dont certains se limitent à une ligne d'information tandis que d'autres sont plus complexes. Je fais suivre de plus en plus de ces messages à mon personnel; ainsi, mon courriel est traité comme mon courrier régulier et mes appels téléphoniques.

Une assemblée virtuelle?

Après avoir retracé le cheminement technologique de notre assemblée et fait le point sur la situation actuelle, j'aborderai maintenant certaines propositions plus radicales visant à créer, grâce à la technologie, une assemblée virtuelle.

Franchement, nous ne sommes pas prêts à franchir cette étape et j'espère sincèrement que nous n'en arriverons jamais là. Ce n'est pas parce que nous en avons les moyens que nous devons le faire. La technologie est un outil et, si nous utilisons

cet outil à bon escient, il nous permettra de mieux communiquer avec notre électorat. Il ne faut pas oublier que les systèmes électroniques peuvent faire l'objet d'intrusion. Nous avons réalisé des progrès considérables en matière de sécurité informatique, mais il y a quelques mois, c'est Microsoft — rien de moins — qui subissait un piratage. Je ne suis pas prête à mettre en péril les résultats d'un vote sur le budget ni à courir le risque d'une manipulation d'un texte de loi par piratage.

Notre système parlementaire est né d'une évolution amorcée il y a plus de 800 ans. Nos règlements se fondent sur ce système.

Les habitants du village se réunissaient sur la place publique pour trouver des solutions locales à des problèmes locaux. Il était sans doute facile de connaître tous les membres d'une collectivité ne comptant qu'une vingtaine de personnes.

Aujourd'hui, il est matériellement impossible de connaître personnellement chacun des 45 000, voire des 100 000 électeurs d'une circonscription, leur famille, le nom de leurs enfants et le nombre exact de bêtes dans leur troupeau. Les choses ont bien changé depuis 800 ans, depuis 100 ans même. De nos jours, les gens disposent de téléphones, de télécopieurs et d'une couverture instantanée de l'actualité à l'échelle mondiale.

Le rythme du monde a beau s'accélérer, il n'y a que vingt-quatre heures dans une journée. Tout a changé : notre mode d'expression, notre mode de pensée, notre tenue vestimentaire. Mais depuis des centaines d'années, on peut dire qu'il y a une constante dans la vie parlementaire : le débat de vive voix au sein d'une chambre. Je n'ai pas vécu l'époque des débats sur la place publique, mais je considère que notre système incarne la démocratie. C'est une manifestation claire de l'existence et de l'activité du gouvernement.

La démocratie directe m'effraie quelque peu, cela me paraît trop beau pour être vrai. Pourquoi, en effet, ne pas tout décider par référendum? C'est bien la solution parfaite, à condition que tout le monde prenne la chose bien au sérieux, ce qui implique des recherches approfondies et une bonne compréhension des enjeux, le tout étoffé d'interminables lectures. Dans ces conditions, adoptons immédiatement la démocratie directe.

Mais il y a aujourd'hui des quantités énormes d'information à absorber. Les gouvernements sont désormais des grosses machines. La somme du savoir humain double à tous les 18 mois. Comment voulez-vous que le simple citoyen suive la cadence en prévision de chaque vote?

J'ai moi-même accès à des masses d'information, à un service de recherche, à des chefs de service, à des adjoints

administratifs, à des ministres et à un personnel qui m'aide à y voir clair dans l'espoir que je puisse en connaître et en comprendre suffisamment pour prendre des décisions éclairées.

Une fois mes recherches terminées, j'ai la responsabilité d'utiliser ces connaissances de mon mieux au service de mes électeurs et de ma province. Voilà, à mon sens, le mandat qui m'est conféré. Je travaille dans ma circonscription et à l'Assemblée législative. À mon avis, les députés ne pourraient faire leur travail à la maison, car ils ne pourraient se rencontrer,

nouer des relations personnelles avec leurs collègues, confronter leur idées et enfin collaborer.

Les nouvelles technologies sont un outil important, mais elles ne sauraient remplacer le contact humain. L'outil le plus puissant de la démocratie directe existe depuis des siècles. Il s'agit d'un petit bout de papier et d'un crayon. Au moyen du bulletin de vote, les électeurs peuvent me signifier leur mécontentement s'ils estiment que je ne fais pas mon travail ou que je ne les représente pas. Et le message ne sera pas virtuel, mais bien réel et immédiat.